Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260605-2026_06_02-DE

CÔTES D'ARMOR
saint servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-06-02

Désignation des représentant communaux dans les commissions thématiques de Guingamp Paimpol Agglomération

Par délibération du 28 avril 2026, le Conseil d'agglomération a approuvé la création de 08 (huit) commissions thématiques listées ci-dessous :

- Territoires, citoyenneté, rayonnement
- Économie, emploi, initiatives locales
- Finances, administration, évaluations
- Personnels, dialogue social, communication
- Familles, solidarités, Santé, cohésion humaine
- Eau, mer et littoral
- Environnement, climat, énergies, déchets
- Habitat, urbanisme, mobilités

En plus des Conseillers d'agglomérations (titulaires et suppléants), dans le cadre de la mise en place de ces commissions thématiques, nous vous invitons à désigner vos représentants afin de permettre le lancement des travaux.
La participation des conseillers a été ainsi fixée :

- Pour les communes de - de 1000 habitants : 3 conseillers municipaux pour l'ensemble des 8 commissions (il est précisé pour les communes n'ayant pas de suppléant la possibilité de designer 4 conseillers municipaux)
- Pour les communes de + de 1000 habitants : 5 conseillers municipaux pour l'ensemble des 8 commissions
- 2 conseillers d'agglomération par commune et par commission maximum
- Il ne peut y avoir plus de 2 élus de la même commune par commission

Ces informations permettront de constituer les listes définitives lors du Conseil d'agglomération du 09 juin 2026 et d'organiser les premières réunions de travail.
Après délibération, le conseil municipal, désigne dans les différentes commissions :
Candice CHARRITTE : Économie, emploi, initiatives locales
Marina DOLO : Familles, solidarités, Santé, cohésion humaine
Ugo TEXIER : Environnement, climat, énergies, déchets
David LE ROUX : Habitat, urbanisme, mobilité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
B. BILLAUX